

**Le mot du Président**

**Juillet 2025**

**SOMMAIRE**

**P.1 :**

Le mot du Président

Le CA présente sa nouvelle banderole

**P.2 :**

La santé notre affaire à tous

Activités deuxième semestre 2025

**P.3 :**

Référent ADMR

Rions un peu

**P.4 :**

Création de « groupes passions »

liens vers :

<https://www.initiativ-retraite.fr/espace-adherent>

Mise en page J.P.POYET

**HALLALI SUR LES RETRAITÉS**

Notre réseau fait partie de la CFR, Confédération Française des Retraités, nous reproduisons ci-après la position adoptée sur l'effort de désendettement du pays, à nouveau d'actualité.

Les 17 millions de retraités que compte la France ne peuvent qu'être choqués des propos tenus ici ou là par des personnes qui visiblement ne sont pas au fait des sujets qu'ils abordent.

Depuis quelques semaines les retraités sont présentés comme un poids pour la Nation, bénéficiant d'une situation fiscale privilégiée, qui devraient donc être taxés pour financer la protection sociale et notamment la dépendance.

La CFR rappelle que la suppression de l'abattement spécial de 10% dont bénéficient, entre autres, les retraités serait injuste, entraînant pour nombre d'entre eux une hausse de leur taux de CSG et éventuellement une double peine en les rendant imposables. Elle rappelle aussi que cet abattement de 10% n'a rien à voir avec des frais professionnels !

Aligner le taux de CSG des retraités sur celui des actifs serait oublier qu'en 2018, les taux de CSG ont augmenté de 1,7 point affectant le pouvoir d'achat des retraités quand les actifs bénéficiaient d'une suppression de divers prélèvements leur procurant un gain de 0,5% de leur pouvoir d'achat.

Faut-il souligner que les retraités sont les seuls à supporter la Contribution Additionnelle de Solidarité pour l'Autonomie (CASA) de 0,3 % sur leurs pensions.

La CFR rappelle que les retraités sont des citoyens responsables, qui ne refusent aucunement d'apporter leur contribution à l'effort national, à condition que celui-ci soit équitablement réparti entre toutes les composantes de la Nation. Il est inacceptable que certains responsables ne prennent visiblement pour cible que les retraités !

Le Président Patrick BREYTON.



◆ **La santé notre affaire à tous !**

**INITIATIV'RETRAITE 42 vous représente** dans le domaine de la SANTÉ et du MÉDICO-SOCIAL, en étant présent en Conseil Territorial de Santé (CTS) pour le domaine médical, et au Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) pour l'avancée en âge et le handicap.

**Vous aussi vous pouvez vous engager !!**

ces domaines concernent chacun de nous, mais aussi tous nos proches. Plusieurs possibilités pour vous engager :

**COMMENT ?**

**Devenir Représentant des Usagers (R.U.)**

en établissement de santé. Les postes sont renouvelés cette année. Il faut postuler avant le 15 septembre, par notre intermédiaire.

**Rôle des R.U :** travail prioritaire sur le respect des droits des usagers (accueil, qualité et sécurité des soins, parcours de soin, organisation du système de santé ...)

**Intérêt :** Devenir acteur, élargir son champ de vision, découvrir et contribuer dans le monde de la santé, être utile à l'intérêt général, recueillir la parole des usagers, être quand il le faut un contre-pouvoir, faire le lien usager/professionnel, remettre l'humain dans le système ...

**Vous ne serez pas :** un expert, un technicien, un professionnel. Ni un opposant systématique, ni un suiveur aveugle des autorités, ni un avocat, ni un chevalier blanc...

Une formation doit être suivie, avec France Asso Santé, pour comprendre votre rôle et découvrir ce monde de la santé. La satisfaction de se rendre utile pour des personnes et pour la collectivité, défendre des causes auxquelles on tient. Un engagement citoyen et politique au sens noble du terme.

**Participer à un Conseil de Vie Social (C.V.S.)** dans un EHPAD ou dans le domaine du handicap. Pour cela il faut avoir un membre de sa famille en établissement pour vous présenter lors de la nomination des membres. C'est une participation très intéressante qui permet de contribuer activement au bien être quotidien de nos aînés et au respect de leurs droits.

**Intégrer le CDCA :** Des postes de titulaire et de suppléant sont à pourvoir dans les commissions de Représentants d'Usager ; cette instance départementale est en charge de tout le domaine de l'autonomie et du handicap. Des groupes de travail sont actifs pour faire évoluer les pratiques et les conditions (aide aux aidants, habitat partagé, inclusif, aménagé, droits et participations des usagers, suivi des actions du schéma ...).

Si vous souhaitez avoir des informations sur l'un de ces domaines vous pouvez contacter RIOLO Georges à ce mail : [georges.riolo@orange.fr](mailto:georges.riolo@orange.fr)

◆ **Activités deuxième semestre 2025**

**Projets d'activités pour le deuxième semestre :**

**Aout le 21 :** Journée Marche et vélo à St Agathe en Donzy.

**Septembre :** suite à la journée « roulez seniors » à Briennon, une deuxième journée aura lieu à St Bonnet les Oules, la date est à fixer.

**Octobre le 09 :** sortie champignons dans les Mts du Forez secteur Montarcher.

**Octobre ou novembre dans le Roannais :** une seconde visite du Lycée agricole de Ressins à Nandax aura lieu à l'automne, pour ceux qui étaient en liste d'attente, plus d'autres.

**Octobre ou novembre :** Prévention incendie et premier secours avec : le service prévention Groupama, une réunion sera prévue dans le Stéphanois et une autre dans le Roannais.

**Décembre le 11 :** soirée repas spectacle de fin d'année au KFT de St Galmier

Réfèrent A.D.M.R.

**Parole à Monique Denis**Une retraite tournée vers le social.**Comment occupes-tu ta retraite ?**

Je suis adhérente à INITIATIV'Retraite depuis 3 ans, et administrateur depuis un an, c'est une association sympathique, on y apprend beaucoup. Depuis ma retraite je suis réfèrent contact à l'ADMR (1) Les Vignes en Forez qui regroupe 4 communes : lorsqu'une personne âgée ou une famille nous sollicite lors d'une demande d'APA (2) par exemple, je me rends chez elle pour évaluer ses besoins en heures de services (ménage, linge, courses, repas, sorties...) en fonction de son logement, de son état de santé. Ensuite la secrétaire de l'association répartit les heures entre les aides à domicile. Je me rends aussi chez les personnes une fois par an pour les réévaluations.

**Quelle est ta motivation pour le bénévolat ?**

A la retraite j'avais besoin de conserver les contacts comme dans ma vie professionnelle et j'ai toujours aimé m'occuper du social. J'ai travaillé au Groupement de Défense Sanitaire de la Loire puis aux cartonneries de Feurs puis secrétaire de mairie à St Cyr les Vignes la commune de mon domicile, j'étais très bien dans mon travail et je n'ai pris ma retraite qu'à 65 ans. Nous sommes une petite ADMR avec 6 bénévoles et 12 aides à domicile, nous avons une réunion mensuelle où nous étudions les dossiers,

certains sont délicats. Pour cette mission nous bénéficions de formations notamment sur les aspects administratifs, j'aime bien apprendre.

**Quelles sont tes autres occupations ?**

Je m'occupais du CCAS (3) de Saint Cyr les Vignes lorsque je travaillais à la mairie, et j'ai poursuivi à la retraite, nous nous occupons des personnes âgées ou en difficulté. Nous organisons un repas annuel et le colis de Noël, il arrive aussi que le CCAS aide financièrement des personnes en précarité. Côté loisirs je fais de la marche à l'association St Cyr Retraite active qui compte 120 adhérents, et je fais partie de la chorale de la Maison des Jeunes, mais j'ai abandonné le comité des fêtes dont je faisais partie. Je m'occupe aussi de mes petits-enfants, en ce moment j'en ai trois à la maison.

- (1) ADMR : Aide à Domicile en Milieu Rural.
- (2) APA : Aide Personnalisée d'Autonomie.
- (3) CCAS : Centre Communal d'Action Sociale.

◆ **Rions un peu****Petites blagues de TOTO****C'est le maître qui lui demande :**

- Toto, combien font trois et trois ?

Et Toto de répondre :

- Match nul Monsieur !

**Toto dit à son père :**

- Papa je suis prêt à parier que tu n'es pas capable d'écrire les yeux fermés !
- Bien sûr que si, je suis capable de le faire
- Alors, ferme les yeux et signe-moi mon carnet de notes, pour voir.

**Toto est au cinéma.** Il demande un ticket et, 20 secondes plus tard, il revient

La dame lui dit :

- C'est le deuxième ticket que je te donne.

Toto répond :

- Mais c'est le monsieur, là-bas, il ne fait que me les déchirer.

**Toto rentre de l'école en courant** et se réfugie dans la salle de bain. Sa mère lui demande :

- Pourquoi tu vas au bain, Toto ?
- Parce que la maîtresse m'a passé un savon !

## Groupes « Passions »

En début d'année, à l'occasion des réunions « bugnes » de février, nous avons lancé l'idée de créer des groupes d'activité : **Généalogie** (Gérard GENEVRIER), **Apiculture** (Jean Paul POYET), **Jardinage**, (Christian GOURGAUD). depuis, une nouvelle idée, avec un groupe « **Motocyclistes** » s'est rajoutée.

Il s'agit de se retrouver sur une passion particulière, pour échanger des idées, des pratiques, expériences, passer un moment ensemble,... et ainsi prolonger, diversifier et élargir ses passions avec de nouvelles connaissances. Ces rencontres seront fixées par chaque groupe, ponctuelles ou régulières, à la cadence de chacun, éventuellement en visio,.... cet automne.

Formation internet

Ce printemps, nous avons organisé pour la troisième année, une formation à l'utilisation des outils informatiques et d'internet. Il s'agit chaque fois de petits groupes de personnes, accompagnés par 2 ou 3 bénévoles, et de temps en temps un formateur professionnel, pendant 7 demi-journées étalées sur 2 mois.

Parmi les sujets qui préoccupent les participants, les risques d'arnaques divers. Nous indiquons ci-dessous quelques sites sur lesquels vous trouverez des informations fiables et des pistes pour être aidé en cas ou crainte d'arnaques.

**Si vous êtes intéressés**, pour participer ou avoir plus d'informations sur ces groupes, ou à la formation Internet,.... Faites-vous connaître en renvoyant le papillon ci-contre.

Arnaques :

La Police nationale et la gendarmerie nationale.

Lien <https://www.cybermalveillance.gouv.fr/>

Un diagnostic en ligne vous permet de vérifier vos craintes et éventuellement d'aller plus loin.

Fraude à la carte bancaire :

En cas de perte ou de vol de votre carte bancaire, il est impératif d'agir vite. Le service des fraudes du Ministère des finances vous indique ce qu'il faut faire : Lien

[Que faire en cas de perte ou de vol de votre carte bancaire ? | Ministère de l'Économie des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique](#)

Le service interbancaire d'opposition à la carte

bancaire est joignable au : **0 892 705 705** (numéro surtaxé, ouvert 7 jours/7 et 24h/24), si vous n'arrivez pas à joindre votre banque.

Envoyer ce bulletin d'inscription à :

Patrick BREYTON 32 rue des echauds 42170  
St Just St Rambert, avant le 15 Septembre.

Nom :	Prénom :
Commune :	
N° Tel :	Mail :
<b>Thème choisi :</b> <input type="checkbox"/> généalogie <input type="checkbox"/> Apiculture <input type="checkbox"/> Jardinage <input type="checkbox"/> moto. <input type="checkbox"/> Formation internet.	
Questions, observations... :	